

Nous recherchons un(e) :

## INFIRMIER(E) COORDONNATEUR(TRICE) (H/F) au Pôle/Dispositif Accompagnement Médico-Social Basé à : Pôle Médical-Soins (Dijon)

<b>A compter du :</b>	Dès que possible
<b>Nature du contrat :</b>	C.D.D. ✎ <b>Possibilité d'essai mobilité</b>
<b>Durée du contrat :</b>	18 mois
<b>Durée hebdomadaire du travail :</b>	35 h
✎ <b>Convention collective :</b>	CCNT de 66
✎ <b>Qualification conventionnelle :</b>	Personnel paramédical - Infirmier

### Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent justifier du ou des titres et diplômes minimum requis par l'emploi :

DE IDE, IDEC, cadre de santé, autre diplôme de management

### Compétences requises et/ou informations complémentaires :

Permis B requis

- Animer et encadrer les équipes soignantes, coordonner et optimiser les moyens mis en 'uvre.
- Gérer l'organisation du travail des équipes paramédicales, en veillant à ce que les effectifs soient en adéquation avec les besoins du service de soins.
- Apporter un appui technique pour le personnel soignant.
- Remplacer si nécessaire l'infirmière absente dans le but d'assurer la continuité des soins.
- Veiller à la coordination des interventions et des suivis dans le parcours de soin de la personne accompagnée.
- Organiser l'accompagnement pluri-professionnel, incluant les professionnels libéraux.
- Capacité de communication.
- Capacité d'organisation, Autonomie, d'analyse et d'anticipation.

#### **Exigences du poste :**

- Secret professionnel /secret médical obligatoire.
- Expérience de coordination et/ou diplôme en lien apprécié.
- Permis B requis pour assurer les déplacements nécessaires dans le cadre de la mission

La fiche de missions est consultable sur le site <https://www.pepcbfc.org> en cliquant ici.

### Renseignements et candidatures :

Si vous êtes intéressé(e), envoyez votre candidature (C.V., lettre de motivation et copie du ou des diplôme(s) en lien avec le poste) à :  
recrutement.dams21@pepcbfc.org

**Date limite de dépôt des candidatures :** le 11/10/2024.

Dijon, le 06/09/2024.